

Commissaire Robert W. Paulson  
Gendarmerie royale du Canada  
73, promenade Leikin, édifice M5  
3<sup>e</sup> étage, bureau 101, arrêt postal n° 47  
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Monsieur le Commissaire,

Le 4 février 2016, j'ai reçu une lettre de l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique, qui demandait à la Commission d'entreprendre un examen complet des politiques et des procédures en matière de harcèlement en milieu de travail qui sont en place à la GRC et, plus particulièrement, d'examiner et d'évaluer la mise en œuvre des recommandations que la Commission a formulées en 2013 dans son *rapport d'enquête d'intérêt public concernant des incidents de harcèlement en milieu de travail au sein de la Gendarmerie royale du Canada*, conformément aux pouvoirs accordés au ministre au paragraphe 45.34(1) de la *Loi sur la GRC*.

Dans votre lettre datée du 5 juillet 2013, vous étiez d'accord avec les conclusions énoncées dans le rapport de la Commission et avez indiqué qu'on procéderait à une analyse approfondie des 11 recommandations. Vous avez alors également pris l'engagement d'informer la Commission des stratégies et des nouvelles procédures de la GRC au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Le 2 novembre 2015, je vous ai écrit pour faire un suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Commission. J'attends encore votre réponse sur la question.

Pour faire suite à la demande du ministre, pourriez-vous désigner une personne-ressource avec qui la Commission pourrait communiquer pendant l'élaboration du mandat et la détermination des documents pertinents?

Je vous remercie de l'attention que vous accordez à cette question.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, mes salutations distinguées.

Le président,  
Ian McPhail, c.r.